



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Toulouse

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse est la seule école d'architecture du Sud Midi-Pyrénées, elle est membre associé du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Toulouse, récemment labellisé IDEX dans le cadre des projets des « initiatives d'excellence » qui le placent parmi les huit grands campus universitaires de rang international.

L'ENSA Toulouse, offre aux primo-entrants s'inscrivant pour le Diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence, une formation généraliste permettant d'entrer dans la vie professionnelle à l'issue de ce dernier, puis une formation plus approfondie avec le Diplôme d'Etat d'architecte (DEA) à l'issue duquel l'étudiant pourra préparer l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) en six mois à un an avec la possibilité d'être déjà salarié. L'ENSA prépare à un double diplôme architecte-ingénieur en sept années, avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA) membre fondateur du PRES. Elle propose un Diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) post-grade européen *Architecture et développement durable* avec l'Université catholique de Louvain en Belgique. Elle donne aussi la possibilité de préparer un DPEA *Projet urbain, patrimoine et développement durable* avec l'Université d'Architecture de Hanoï au Vietnam et les ENSA de Bordeaux et Grenoble. Elle organise des cours préparatoires aux concours d'Urbaniste de l'Etat (AUE). L'ENSA Toulouse a mis en place un Centre interprofessionnel en formation continue de l'architecture et du cadre de vie (CIFCA), afin de rapprocher l'offre de formation de la demande des professionnels. Depuis 2007, il existe un cycle doctoral en partenariat avec deux écoles doctorales intégrées à l'Université de Toulouse.

Présentation du diplôme d'études en architecture

A l'issue de son DEEA, l'étudiant doit avoir acquis une solide formation de base : une culture artistique, architecturale, le sens du projet, une capacité de travailler en équipe. Plusieurs enseignements fondamentaux lui sont proposés : projet architectural ; histoire, cultures sociétés ; sciences et techniques ; sciences de la représentation. Il est en capacité de préparer un concours de cadre B de l'administration territoriale pour un poste de technicien de service culturel.

L'acquis du DEEA, tel que son contenu pédagogique est pensé, permet aussi à l'étudiant de rebondir vers des orientations différentes, et prioritairement la poursuite d'études pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'architecture (DEA). Un double cursus architecte-ingénieur avec l'INSA est possible en sept années.

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le projet pédagogique développé sur trois années et 25 unités d'enseignements (UE) est clair, solide, et permet à l'étudiant de se structurer en vue du second cycle. Il est cohérent, progressif et correctement proportionné. On note un bon équilibre des enseignements (37 % projet, 23 % cultures, 21 % techniques et 17 % arts). L'acquisition d'une aptitude au projet en est la colonne vertébrale. Une vraie place est accordée à l'histoire et à la culture, particulièrement formatrices de la pensée. La concrétisation de l'enseignement théorique se fait lors du « stage ouvrier ». L'objectif de la formation est l'ouverture de l'esprit de l'étudiant, dans cette perspective de nombreuses conférences, workshops, expositions et partenariats avec des structures publiques et culturelles sont mis en place. L'ENSA bénéficie de son ancrage au sein du PRES de Toulouse.

En troisième année, l'étudiant doit produire un mémoire de réflexion sur son parcours et la manière dont il se projette dans son avenir. Deux ateliers d'écriture « pour soi-même » et « pour les autres » lui en donnent les moyens. L'évaluation des étudiants est réalisée par les enseignants en jury, notamment pour la programmation des départs Erasmus. Le contrôle des connaissances se fait soit par un contrôle continu, soit sous forme d'examen, soit par ces deux modes combinés. L'école offre la possibilité de cursus d'études à l'étranger : Erasmus en Europe, instituts et universités dans le monde avec lesquels des conventions d'échange ont été signées. En fin de premier cycle, l'étudiant est encouragé à la mobilité, particulièrement avec l'Université Laval de Québec.

La responsabilité de la formation est collective, avec un responsable administratif dédié au premier cycle. Le pilotage est assuré par une Commission de la pédagogie et de la recherche (CPR) et six personnels administratifs (scolarité, stages, vacataires). Dans l'ensemble, les enseignants, souvent titulaires d'un doctorat, sont dynamiques et mobilisés. Les réunions sont hebdomadaires, les participations croisées dans les jurys, l'encadrement et le suivi des

étudiants sont importants. Il existe une grande variété d'actions pédagogiques sous-tendant la coordination des thématiques de projets et de voyages d'études. La coordination est très forte en projet et en sciences et techniques de l'architecture, elle manque au niveau des autres disciplines. Des jurys d'UE sont organisés, avec un (des) enseignant(s) coordonnateur(s) d'une part, et des conseils de semestre mis en place récemment (2011) d'autre part, en liens étroits avec la CPR, mais pas de jury global par semestre, ce qui réduit l'approche intégratrice de l'évaluation. Un dispositif efficace permet le recrutement d'étudiants en cours de cursus : 42 candidats retenus sur 201 en 2011-2012, 26 ayant donné suite.

Les deux grands objectifs propres à la formation convergent vers ce qui est attendu du diplôme : concevoir le projet ; acquérir une culture architecturale et urbaine. La formation présente une vraie sensibilité à la diversification des métiers.

- Points forts :
 - Une équipe enseignante de grande qualité avec un projet pédagogique solide.
 - Le souci de la progressivité et la bonne proportionnalité des UE.
 - L'encouragement et l'aide à la mobilité internationale dès la troisième année.
 - Le souci de la mesure du temps de travail étudiant en rapport avec les heures encadrées.
 - La base Internet Moodle pour l'accès aux cours magistraux.
- Points faibles :
 - Des jurys d'UE au lieu de jurys de semestres.
 - Absence de données sur les étudiants ne poursuivant pas en deuxième cycle.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un observatoire du devenir des étudiants et une évaluation des enseignements par les étudiants.

De même, des jurys de semestres permettraient une meilleure garantie de l'équilibre et du croisement souhaités entre les UE ; car ils ne peuvent actuellement être mesurés et maîtrisés qu'au niveau de l'administration, voire de la CPR.

L'enseignement du projet au troisième et quatrième semestre sur le thème de l'« habiter » ne compte pas à ce jour d'enseignants de sciences humaines et sociales. Cet état de fait, l'atelier de pratique d'un côté, les enseignements « connexes » d'un autre, interroge la réalité de la transdisciplinarité pourtant affichée. Il conviendrait de modifier cette partition au profit d'un enrichissement des points de vue.

Il serait important de donner une vraie ouverture au monde contemporain en proposant un enseignement spécifique de l'art actuel, dès le premier semestre, afin d'initier l'étudiant à des formes et à des questionnements qui ne font pas encore partie de son cadre de pensée.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	142	110	126	126	130
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	146	136	112	128	136
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	121	150	142	152	142
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	ND	ND	ND	ND	ND
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	5 %	1,3 %	2,11 %	3,3 %	4,22 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	86 %	84 %	89 %	81 %	84 %
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	11	7	8	6	5
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	69 %	68 %	62 %	51 %	55 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	68 %	65 %	76 %	68 %	ND
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	ND	ND	ND	ND	ND

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Les étudiants sont pour la plupart issus du DEEA de l'école auxquels s'ajoutent les étudiants étrangers en mobilité et ceux arrivés en cours de cursus.

La formation se fait en deux ans soit quatre semestres. Les unités d'enseignement (UE) se répartissent ainsi :

- Le projet : quatre semestres, 2 600 heures dont 1200 encadrées et 120 crédits européens.
- Les séminaires : deux semestres en liaison avec le Laboratoire de recherche en architecture (LRA).
- Des modules d'ouverture en cinquième année visant à sortir des champs thématiques, à offrir une respiration et à permettre aux étudiants d'explorer de nouveaux champs.

Un thème commun, non systématique, est défini entre projet et séminaire pour coordonner les apports théoriques et pratiques. Les échanges internationaux se font avec les nombreux instituts et universités et partenaires. Le diplôme est délivré à l'issue d'une soutenance publique face à un jury de six à huit personnes comprenant le directeur d'études et le responsable de l'unité d'enseignement dans le cadre de laquelle a été préparé le projet. A l'issue du DEA, les étudiants peuvent choisir un diplôme de spécialisation (DPEA, HMONP, doctorat etc.). Une spécificité de l'école est le double cursus architecte-ingénieur qui se fait avec l'INSA Toulouse.

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

L'enseignement du projet est au cœur de la formation (plus de la moitié des crédits). Il est doublé d'une « réflexion théorique et critique » (UE apports théoriques ; et dans une moindre mesure UE séminaires) liée aux quatre champs thématiques du LRA, aboutissant à un Projet de fin d'études labellisé « mention recherche ». Le logement et l'espace public sont des thèmes de travail majeurs, saisis à différentes échelles. Les étudiants sont répartis en cinq groupes de projets d'une vingtaine d'étudiants chacun. Le corps enseignant est composé de seize enseignants en Projet et conception architecturale et urbaine, dix en Sciences et techniques pour l'architecture, cinq en Ville et territoire, cinq en Sciences, histoire et société, quatre en Art et techniques de représentation, trois en Histoire et culture architecturale, soit 43 enseignants au total.

L'ouverture à la recherche se fait à travers les séminaires et le parcours d'excellence. Le diplôme est clairement adossé à la recherche. La formation bénéficie d'un nombre important d'enseignants docteurs et de la présence au sein de l'école des enseignements du LRA. Depuis 2007, il existe un cycle doctoral en partenariat avec deux écoles doctorales complémentaires de l'Université de Toulouse :

- L'Ecole doctorale *Temps, espaces, sociétés, cultures* (TESC), sur la base de multiples échanges scientifiques, pédagogiques et institutionnels de l'ENSA avec plusieurs enseignants titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches (HdR) en géographie - aménagement, en sociologie, en archéologie et en anthropologie.
- L'École doctorale *Mécanique, énergétique, génie civil et procédés* (MEGEP). Les doctorants accueillis au LRA, intégré à l'école, sont actuellement codirigés par un enseignant-chercheur de l'INSA et un enseignant de l'ENSA.

La formation a été pensée afin de permettre des parcours variés et de former l'esprit à la critique et à la maîtrise de la complexité. L'étudiant est en capacité de devenir un acteur dans la transformation du cadre de vie aussi bien privé que public. Il a acquis une culture architecturale, la compréhension et la pratique du projet, les processus de conception, et la maîtrise du projet tant urbain et paysager qu'architectural.

Concernant le pilotage de la formation, un responsable administratif est dédié au DEA. Les autres services (inscriptions, stages, bourses, juridiques) sont mutualisés. Les améliorations pédagogiques se font au cours des réunions-bilan des UE, en particulier sur les UE de projet et de séminaires. Des modalités de contrôle particulières peuvent être accordées au cas par cas par le directeur aux étudiants engagés dans la vie professionnelle ou ayant une famille à charge. Un « Conseil de Master » se réunit sur demande de la direction des études, des enseignants ou des étudiants pour examiner les cas particuliers et faciliter l'aide à la réussite. Un étudiant valide en fin de semestre une UE s'il obtient une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des enseignements de l'UE. La mise en place d'un système de compensation est la règle. Les modalités de validation et le système de notation sont précisés au niveau de chaque enseignement, contrôle continu ou examen final. On peut regretter un système de jurys par UE et non pas par semestre qui réduit la maîtrise par les enseignants des capacités transversales des étudiants.

Le projet est cohérent et bien orienté en regard du domaine : la formation au projet est centrale dans le cadre des UE qui lui sont consacrées, dans ses différentes dimensions : architecturale, urbaine et paysagère. Les enseignants

sont très impliqués et participent à de nombreuses commissions spécifiques. Le passage au LMD et la modification des « axes thématiques » en « champs thématiques » (dont l'explication n'est pas très claire) a entraîné le décloisonnement et la prise en compte de la progressivité.

La politique de mobilité internationale est ambitieuse et efficace. La formation offre la possibilité de cursus d'études à l'étranger : Erasmus en Europe, instituts et universités dans le monde avec lesquels des conventions d'échange ont été signées. Cette mobilité est encouragée et facilitée. La maîtrise de la langue anglaise pourrait par ailleurs se traduire par une certification de type TOEIC.

L'organisation des études est bien structurée avec plusieurs types de stages, obligatoires : « Formation pratique » (deux mois minimum), « Diversification des métiers » (un mois) ; et optionnel : « Approfondissement du métier ». L'adossé aux milieux socio-économiques, tant privés que publics et associatifs, à l'échelle de la région Midi-Pyrénées est conséquent. L'ENSA est en lien étroit avec le Conseil régional de l'ordre des architectes (CROA) et le milieu dans son ensemble, que ce soit à travers la politique de stages ou les invitations aux jurys de diplôme. De même, l'ENSA Toulouse a mis en place le CIFCA afin de rapprocher l'offre de formation de la demande des professionnels.

A l'issue du DEA, plusieurs possibilités s'offrent à l'étudiant : entrer dans le monde du travail ou poursuivre ses études : en troisième cycle, préparer un post-diplôme ou un concours de cadre d'Etat. Le taux de poursuite d'études post-DEA est important. L'étudiant est bien préparé pour faire ce choix. Les stages, encadrés et évalués, lui ont permis par ailleurs une compréhension du milieu professionnel et ont transformé ses acquis en expérience.

Il est dommageable que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit pas effective, alors qu'une commission d'évaluation conforme aux textes a été mise en place en mars 2011.

- Points forts :

- La place donnée à la formation au projet sur le plan pratique comme sur le plan théorique.
- L'ouverture et l'initiation à la recherche, notamment grâce à la présence du LRA au sein de l'école et à un parcours *Recherche* en synergie avec le laboratoire en deuxième année de DEA.
- La mobilité internationale sous des formes variées (voyages, workshops, programmes de recherche et d'échanges).
- La sensibilisation à la diversification du métier d'architecte.
- Le souci de la mesure du temps de travail étudiant en rapport avec les heures encadrées.

- Points faibles :

- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Le manque de données concernant le devenir des diplômés.
- Des jurys d'UE au lieu de jurys de semestres.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de prévoir des jurys de semestres, car le fonctionnement actuel ne garantit pas l'équilibre et le croisement souhaités entre les UE. En outre, l'école devrait formaliser la certification de l'apprentissage des langues étrangères. Il serait intéressant pour la culture générale des étudiants de donner une place réelle à l'enseignement de l'art contemporain (à partir des années 1960) au début de la formation.

Par ailleurs, la mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi qu'un observatoire des devenirs des diplômés sont désormais incontournables.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	164	146	124	144	156
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	119	148	131	141	157
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	94,9 %	98,6 %	99 %	92,9 %	98 %
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	ND	ND	ND	ND	ND
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0 %	0 %
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	0,84 %	0 %	3 %	1,4 %	1,3 %
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	70,5 %	62,1 %	62,5 %	62,4 %	75 %
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	65,4 %	57,6 %	63,4 %	55,6 %	56,3 %
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	41,6 %	ND	ND	ND	ND
	50 %	ND	ND	ND	ND

ND : non déterminé



Observations de l'établissement

Réponse du directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse au rapport de l'AERES sur l'évaluation du DEEA.

Le rapport de l'AERES présente de façon très claire le positionnement de l'ENSA de Toulouse, les particularités dont elle fait l'objet et qui constituent, par ailleurs, ses meilleurs atouts.

Une Ecole au caractère singulier, située dans une grande région universitaire, 94 000 étudiants membre associé du PRES et de « Toulouse Tech », réunion des grandes Ecoles de Midi-Pyrénées.

Une formation initiale en 2 cycles donnant lieu aux diplômes DEEA –diplôme d'études en architecture – valant grade de licence et DEA –diplôme d'état d'architecte valant grade de master

- une formation post-master pour l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre ;
- un double parcours possible architecte et ingénieur développé avec l'INSA ;
- des post-masters spécialisés « projet urbain, architecture, développement durable » et un 3° cycle européen « architecture, développement durable » ;
- une préparation au concours A.U.E. –architecte et urbaniste de l'état ;
- une ouverture sur la recherche avec un parcours recherche en master et la poursuite possible vers un doctorat.

Une formation en licence très structurée, encourageant largement la mobilité, et assurant une bonne préparation vers le 2° cycle. Formation nourrie d'enseignements théoriques et pratiques avec mise en situation professionnelle à travers les stages, ouverte sur le monde contemporain : voyages d'études, workshops ...

Les appréciations formulées par les experts de l'AERES sont largement partagées par notre établissement, en regard de nos points forts comme de nos points faibles, à savoir :

- des jurys d'UE au lieu de jurys de semestres ;
- l'absence de données sur les étudiants ne poursuivant pas en 2° cycle.

Sur ces deux points, ainsi que sur les préconisations ci-dessous, soulignées par l'AERES pour notre établissement, nous apportons un début de réponse.

- 1- la mise en place d'un observatoire du devenir des étudiants en fin de licence
- 2- l'évaluation des enseignements par les étudiants
- 3- la mise en place de jurys de semestres
- 4- l'enseignement du projet à coordonner avec les autres enseignements
- 5- un enseignement de l'art actuel à mettre en place

1-La mise en place d'un observatoire du devenir des étudiants en fin de licence tout comme en fin de master et HMO –NP **fait partie des objectifs du projet d'établissement** à travers le chapitre: « stratégie scientifique et pédagogique que l'école envisage de développer ».

Réussir l'insertion professionnelle

Il s'agit là de travailler autour de plusieurs questions :

Quel avenir professionnel avec une licence ? Recenser les métiers possibles ;

Comment mesurer à travers les stages les possibilités d'insertion dans le monde socio-économique ;

Comment rendre la licence plus opérationnelle ? Possibilité de licence pro en lien avec d'autres partenaires ;

Quel effectif d'étudiants concernés ? Sur ce point l'ENSA a mis en place une base de données permettant de suivre ses étudiants dans leur parcours, aidée en cela par l'utilisation du logiciel TAÏGA.

Le projet de l'observatoire exige la mise en place de moyens humains et financiers. L'ENSA a depuis la rentrée 2011 engagé un ½ poste d'enseignant en sciences humaines et sociales sur cet objectif.

Par ailleurs la volonté de réaliser l'observatoire a mobilisé des moyens permettant la rédaction d'un cahier des charges et l'évolution du site web de l'Ecole.

2- L'évaluation des enseignements par les étudiants. Il s'agit là aussi d'un objectif affiché par l'établissement, la création en octobre 2010 d'un comité de pilotage et d'évaluation des formations en apporte la preuve. Ce comité a élaboré et présenté 3 types de questionnaires qu'il convient aujourd'hui de rationaliser, afin de pouvoir les exploiter de façon informatique, puis de les faire approuver par le Conseil d'administration et de les rendre opérationnels. Leur exploitation exigera dans un second temps la mise en place de moyens financiers, cette priorité devant être votée par le CA. Dans cette optique l'observation de l'AERES va jouer le rôle d'accélérateur.

3- La mise en place de Jurys de semestre.

L'ENSA a mis en place des conseils de semestre, par année, qui se réunissent en début et fin de semestre après les jurys d'UE. Constitués des responsables d'UE et des enseignants encadrant les enseignements, ils organisent les enseignements et établissent des bilans par semestre, élaborent des propositions d'ajustement et d'évolution, font le point sur la situation des étudiants et, si besoin, en informent la commission d'orientation. La première étape a consisté à traiter des problèmes organisationnels et des rythmes pédagogiques

Les conseils de semestre réunissent tous les enseignants responsables des enseignements (autant d'enseignants de projet que de groupes de projet) et abordent différents thèmes: présentation des enseignements (objectifs, contenus) et des travaux demandés aux étudiants, bilan et proposition concernant l'amélioration entre UE.

Ils délibèrent sur l'ensemble des UE du semestre au vu de tous les résultats obtenus. Ce dispositif conforte la démarche visant à améliorer le croisement entre les différentes disciplines et l'évaluation des capacités globales des étudiants.

Nous considérons ces conseils de semestre comme une préfiguration des jurys de semestre.

4 -la coordination du projet et des divers enseignements

Notre projet pédagogique en licence défend une approche graduelle du croisement disciplinaire pour permettre une identification claire des différents domaines disciplinaires concernés par l'architecture avant d'aborder des pratiques interdisciplinaires.

Ainsi, l'enseignement en licence est structuré par deux groupes de trois semestres consécutifs :

- du semestre 1 à 3 « la transmission des connaissances s'appuie sur des entrées disciplinaires distinctes » ;
- du semestre 4 à 6 , face à la complexité des projets plus aigüe sur les questions urbaines, l'étudiant se confronte à des croisements disciplinaires notamment avec les Sciences Humaines et Sociales au sein des UE Histoire, Cultures, Sociétés (S43, S53, S63).

A ce stade, ces croisements peuvent donner lieu à présence d'enseignants de Sciences Humaines et Sociales dans les jurys d'enseignement du projet.

5-la mise en place d'un enseignement spécifique de l'art actuel afin d'initier l'étudiant à des formes et à des questionnements qui ne font pas encore partie de sa pensée.

Du semestre 2 à 4, les enseignements artistiques regroupés dans les UE « Art et représentation » traitent en Histoire de l'art, de la modernité « au sens large ». Cette approche donne à l'étudiant un socle théorique lui permettant de situer l'art contemporain dans un mouvement continu.

Au sein de ces mêmes UE, ce sont les pratiques artistiques expérimentales complémentaires à cet enseignement théorique, qui confrontent l'étudiant à cette question fondamentale de la modernité sur des problématiques contemporaines.

L'ENSA a engagé à travers ses enseignants des actions ouvertes sur l'art contemporain actuel. Des partenariats sont en place avec (à titre d'exemple) :

- le Musée d'art moderne et contemporain de Toulouse, une convention a été signée pour 2011-2012 avec à la clé un prêt d'œuvres installées à l'Ecole, avec l'aide des étudiants, lors de workshops.

Des discussions sont en cours avec l'arrivée récente d'un nouveau directeur du musée, pour l'intervention d'artistes au sein de l'Ecole, sur et autour de travaux d'étudiants,

Ponctuellement des artistes sont invités le temps d'une conférence, ex Aurélien Bory, le 15 mai 2012 suite à un spectacle qui sera au préalable vu par les étudiants : « Géométrie de caoutchouc ».

Enfin l'ENSA fait partie des acteurs de plusieurs manifestations culturelles majeures : *le Printemps de Septembre* ou *la Novela*, manifestation qui interroge et fait se croiser tous les savoirs.

Nicole Roux Loupiac.
Directrice ENSA Toulouse.

Toulouse, le 7 mai 2012



Réponse du directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse au rapport de l'AERES sur l'évaluation du DEA.

Le rapport de l'AERES présente de façon très claire le positionnement de l'ENSA de Toulouse, les particularités dont elle fait l'objet et qui constituent, par ailleurs, ses meilleurs atouts.

Une Ecole au caractère singulier, située dans une grande région universitaire, 94 000 étudiants membre associé du PRES et de « Toulouse Tech », réunion des grandes Ecoles de Midi-Pyrénées.

Une formation initiale en 2 cycles donnant lieu aux diplômes DEEA –diplôme d'études en architecture – valant grade de licence et DEA –diplôme d'état d'architecte valant grade de master

- une formation post-master pour l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre ;
- un double parcours possible architecte et ingénieur développé avec l'INSA ;
- des post-masters spécialisés « projet urbain, architecture, développement durable » et un 3^e cycle européen « architecture, développement durable » ;
- une préparation au concours A.U.E. –architecte et urbaniste de l'état ;
- une ouverture sur la recherche avec un parcours recherche en master et la poursuite possible vers un doctorat.

Une formation en Master dominée par un caractère généraliste donnant la capacité aux étudiants de maîtriser la complexité, d'avoir une pensée à la fois critique, créative, responsable et d'entreprendre des parcours diversifiés, dont ceux ouverts sur la recherche.

Les observations et appréciations formulées par l'AERES mettent l'accent avec justesse sur nos points forts et nos points faibles et nous les partageons, à savoir pour ces derniers :

- l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- le manque de données concernant le devenir des diplômés ;
- des jurys d'UE au lieu de Jurys de semestre.

A cela, s'ajoutent les recommandations ci-dessous formulées pour l'établissement et sur lesquelles nous apportons un début de réponse.

- 1- Créer un observatoire des devenirs des diplômés ;
- 2- Mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- 3- Prévoir des jurys de semestre ;
- 4- Formaliser la certification de l'apprentissage des langues étrangères ;
- 5- Donner une place réelle à l'enseignement de l'art contemporain au début de la formation.

Avant d'aborder ces différents points, quelques précisions nous paraissent nécessaires en regard de la présentation du diplôme :

- Concernant le thème commun défini entre projet et séminaire pour coordonner les apports théoriques et pratiques, il s'agit plutôt de fonctionner avec une logique de projet qui associe 2 ou 3 des 4 champs thématiques. Les croisements se font alors en fonction des fondamentaux théoriques des transferts pédagogiques et des transferts dans la pratique du projet.
- Sur l'accès au double parcours architecte-ingénieur : cet accès est ouvert aux étudiants de l'ENSA dès la 1^{re} année de licence. Sous condition d'avoir le niveau en mathématiques requis, et P 2/3 passage devant un jury, les étudiants peuvent être admis au double parcours à la fin de la 2^e année. Le cursus intègre alors la double formation ENSA/INSA avec 400h d'enseignement pour l'accession au département génie civil et urbain de l'INSA, cycle master. Le double parcours totalise licence + 2 master.

L'accès au double parcours ingénieur-architecte est construit de façon parallèle. Les étudiants reçoivent des enseignements de culture architecturale, et sous condition d'être admis par un jury, ils sont admis au terme de 2 ans en double parcours. Le cursus intègre alors la double formation avec 400 h d'enseignement pour l'accession au master de l'ENSA. Le double parcours totalise licence +2 master.

1-La mise en place d'un observatoire du devenir des étudiants en fin de licence tout comme en fin de master et HMO-NP **fait partie des objectifs du projet d'établissement** à travers le chapitre « stratégie scientifique et pédagogique que l'école envisage de développer ».

Réussir l'insertion professionnelle.

La démarche est en cours et s'appuie sur plusieurs axes :

- *un groupe de travail inter- services* (scolarité/communication /relations internationales /centre de ressources) au sein de l'Ecole, animé par un enseignant SHS –sciences humaines et sociales –
- *une concertation* menée avec -l'Association des Anciens Etudiants de l'Ecole AAA créée en 2012 -le CROA conseil régional de l'ordre des architectes de Midi-Pyrénées -l'APUMP, association des professionnels de l'urbanisme en Midi-Pyrénées ;
- des contacts avec les Ecoles de la Région Rhône-Alpes pour un échange de bonnes pratiques ;
- *la réalisation d'une base informatique constituant l'annuaire des diplômés* et l'attribution prolongée de l'adresse « toulouse.archi.fr »aux jeunes diplômés ;
- *la création d'une page web sur le site de l'Ecole* : observatoire des métiers de l'architecture en Midi-Pyrénées, de même, la création d'une page vie étudiante /offres d'emplois/stages
- l'accès au *Centre de ressources de l'ENSA* : bibliographie des métiers, dossiers documentaires sur les métiers, vidéos sur les formations et les modalités d'exercice en Europe
- enfin la mise en réseau des anciens étudiants installés à l'étranger : page facebook et blog dédiés.

Ainsi la conjonction de la stratégie voulue, de la démarche en cours, des outils et de la concertation engagés permettent d'envisager des résultats probants d'ici 2 ans .On peut ajouter que la mise en place récente du logiciel TAÏGA participera à enrichir les résultats dans ce domaine.

2-L'évaluation des enseignements par les étudiants. Il s'agit là aussi d'un objectif affiché par l'établissement, la création en octobre 2010 d'un comité de pilotage et d'évaluation des formations en apporte la preuve. Ce comité a élaboré et présenté 3 types de questionnaires qu'il convient aujourd'hui d'harmoniser, afin de pouvoir les exploiter de façon informatique, puis de les faire approuver par le Conseil d'administration et de les rendre effectifs . Leur exploitation exigera dans un second temps la mise en place de moyens financiers, cette priorité devant être votée par le CA. Dans cette optique l'observation de l'AERES va jouer le rôle d'accélérateur.

3-La mise en place de Jurys de semestre.

L'ENSA a mis en place des conseils de semestre, par année, qui se réunissent en début et fin de semestre après les jurys d'UE. Constitués des responsables d'UE et des enseignants encadrant les enseignements, ils organisent les enseignements et établissent des bilans par semestre, élaborent des propositions d'ajustement et d'évolution, font le point sur la situation des étudiants et, si besoin, en informent la commission d'orientation. La première étape a consisté à traiter des problèmes organisationnels et des rythmes pédagogiques.

Les conseils de semestre réunissent tous les enseignants responsables des enseignements (autant d'enseignants de projet que de groupes de projet) et abordent différents thèmes: présentation des enseignements (objectifs, contenus) et des travaux demandés aux étudiants, bilan et proposition concernant l'amélioration entre UE.

Ils délibèrent sur l'ensemble des UE du semestre au vu de tous les résultats obtenus. Ce dispositif conforte la démarche visant à améliorer le croisement entre les différentes disciplines et l'évaluation des capacités globales des étudiants.

Nous considérons ces conseils de semestre comme une préfiguration de jurys de semestre.

4-Certification de l'apprentissage des langues.

L'enseignement des langues, espagnol ou anglais, est obligatoire en Licence. Il est intégré dans des UE, du 1^{er} semestre au 6^{ème} semestre. Il participe à hauteur de 15 à 20 % dans l'UE " Histoire, cultures, sociétés ". En Master, l'étudiant a l'obligation, pour obtenir le DEA, conférant le grade de Master, d'obtenir, après un examen interne (sur la base de test TOEIC pour l'anglais, ou DELE pour l'espagnol), un niveau de langues équivalent à B1.

L'objectif de l'ENSA est d'améliorer ce niveau et ainsi se rapprocher de ce qui se pratique dans les meilleurs établissements de l'enseignement supérieur.

Au regard du coût global de la mise en oeuvre de ce dispositif, la certification de l'apprentissage des langues mis en place il y a 4 ans (TOEIC pour l'anglais et DELE pour l'espagnol), a été remplacé par une évaluation interne basée sur des tests existants, sans certification officielle.

5-la mise en place d'un enseignement spécifique de l'art actuel afin d'initier l'étudiant à des formes et à des questionnements qui ne font pas encore partie de sa pensée.

Du semestre 2 à 4, les enseignements artistiques regroupés dans les UE « Art et représentation » traitent en Histoire de l'art, de la modernité « au sens large ». Cette approche donne à l'étudiant un socle théorique lui permettant de situer l'art contemporain dans un mouvement continu.

Au sein de ces mêmes UE, ce sont les pratiques artistiques expérimentales complémentaires à cet enseignement théorique, qui confrontent l'étudiant à cette question fondamentale de la modernité sur des problématiques contemporaines.

L'ENSA a engagé à travers ses enseignants des actions ouvertes sur l'art contemporain actuel. Des partenariats sont en place avec (à titre d'exemple) :

- le Musée d'art moderne et contemporain de Toulouse, une convention a été signée pour 2011-2012 avec à la clé un prêt d'œuvres installées à l'Ecole, avec l'aide des étudiants, lors de workshops.

Des discussions sont en cours avec l'arrivée récente d'un nouveau directeur du musée, pour l'intervention d'artistes au sein de l'Ecole, sur et autour de travaux d'étudiants,

Ponctuellement des artistes sont invités le temps d'une conférence, ex Aurélien Bory, le 15 mai 2012 suite à un spectacle qui sera au préalable vu par les étudiants : « Géométrie de caoutchouc ».

Enfin l'ENSA fait partie des acteurs de plusieurs manifestations culturelles majeures : *le Printemps de Septembre* ou *la Novela*, manifestation qui interroge et fait se croiser tous les savoirs.

Nicole Roux Loupiac.
Directrice ENSA Toulouse.

Toulouse, le 7 mai 2012

